

## EDF s'associe au canadien Enbridge dans l'éolien en mer

[http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/05/10/edf-s-associe-au-canadien-enbridge-dans-l-eolien-en-mer\\_4916789\\_3234.html](http://www.lemonde.fr/economie/article/2016/05/10/edf-s-associe-au-canadien-enbridge-dans-l-eolien-en-mer_4916789_3234.html)

LE MONDE - 10 mai 2016 - Par Jean-Michel Bezat



EDF change de partenaire pour la construction des trois parcs éoliens en mer qu'il doit construire au large de Fécamp (Seine-Maritime), de Saint-Nazaire (Loire-Atlantique) et de Courseulles-sur-Mer (Calvados). Sa filiale EDF Energies Nouvelles (EDF EN) a annoncé, mardi 10 mai, un accord avec le canadien Enbridge, qui prend 50 % des parts d'Eolien maritime France (EMF), la société qui contrôle les trois futurs parcs et sera à parts égales avec l'électricien français. Ce dernier se sépare donc de son partenaire danois, Dong Energy, pour ces projets totalisant une puissance installée de 1 450 mégawatts (MW).

« Aujourd'hui, le groupe EDF passe un cap stratégique », a indiqué Antoine Cahuzac, directeur exécutif d'EDF chargé des énergies renouvelables et directeur général d'EDF EN. C'est, selon lui, « une très bonne nouvelle pour la filière éolienne française puisque ça montre qu'elle attire des capitaux ». En la matière, la France est très en retard sur l'Allemagne, le Royaume-Uni et le Danemark, qu'il s'agisse de construire ou d'exploiter les éoliennes.

L'accord franco-canadien porte sur « le développement, la construction et l'exploitation » de ces éoliennes, a précisé M. Cahuzac. L'investissement total de 6 milliards d'euros (dont la moitié pour EDF) est considérable. Surtout au moment où le groupe, à court d'argent frais, doit se tourner vers l'Etat actionnaire (85 %). Il sera recapitalisé à hauteur de 4 milliards, tandis que le gouvernement a décidé que le dividende sera versé en actions pendant deux ans.

# M Économie

## « Accroître nos investissements »

Les raisons du divorce ? Le géant danois, très en pointe dans ce secteur, voulait être « *pilote et maître à bord* » d'au moins un des parcs, a expliqué le patron d'EDF EN, ce qu'a confirmé un porte-parole de Dong. Une stratégie contraire aux choix d'EDF, unique exploitant de toutes ses installations (nucléaires, thermiques, hydrauliques, éoliennes et solaires) en France. « *On a senti, il y a un ou deux ans* », que Dong cherchait une porte de sortie, ajoute-t-il. EDF EN a donc commencé à chercher un nouveau partenaire à l'été 2015.

Enbridge, dont l'essentiel des activités se concentre en Amérique du Nord, est un exploitant d'oléoducs et de gazoducs, notamment en mer. Une expérience utile pour déployer et exploiter ces parcs offshore. Mais le groupe de Calgary (province d'Alberta) se diversifie depuis quelques années dans l'éolien. Il détient 2 000 MW d'éolien terrestre au Canada, dont une partie en partenariat avec EDF EN ; et il est en train de construire un parc au large du Sussex (Royaume-Uni).

« *Ce partenariat est une occasion unique d'accroître nos investissements sur le marché en croissance de l'éolien en mer en Europe* », a indiqué le PDG d'Enbridge, Al Monaco. La société reconnaît que les tarifs de rachat de l'électricité en Europe (environ 180 euros par MWh en France) rendent ces investissements très attractifs. Elle va déboursier 282 millions de dollars canadiens (191 millions d'euros) d'ici le lancement du chantier. Au Royaume-Uni, elle a payé 750 millions de dollars canadiens pour prendre 25 % du projet « Rampion » de l'allemand E.ON.

Au total, Enbridge a prévu une enveloppe de 5 milliards de dollars canadiens pour doubler ses capacités dans les renouvelables. De son côté, EDF a inscrit dans son plan stratégique « Cap 2030 » un doublement de ses capacités d'énergies renouvelables en Europe à l'horizon 2030.

Ce changement de partenaire « *ne modifie aucun des engagements pris au travers de l'appel d'offres* », a tenu à préciser M. Cahuzac, assurant que le calendrier est maintenu. Sauf recours toujours possibles, les travaux commenceront en 2017 pour s'achever en 2020-2021. Le fournisseur des éoliennes (turbines, mâts et pales) reste Alstom, dont les activités dans l'énergie ont été acquises fin 2015 par le conglomérat américain General Electric.